

Le lien à l'action publique, le programme DIVA

La thématique « Agriculture, Biodiversité et Action publique » du programme DIVA est à la croisée de multiples problématiques déjà esquissées : rapport utilitariste à la nature, valorisation de différents types de savoirs et mise en place de nouveaux dispositifs d'action publique.

La mise en place d'un tel programme s'inscrit dans une double démarche : faire dialoguer des acteurs d'approches différentes, et mettre à disposition ces réflexions pour l'action, notamment celles du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL)⁷² et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT)⁷³, tutelles du programme.

Quelles sont les conceptions des relations Agriculture, Biodiversité et Action publique autour desquelles se retrouvent les acteurs ? Quelle place offre le programme aux différents participants ?

⁷² Pour plus de commodité nommé Ministère de l'Ecologie.

⁷³ Simplifier en Ministère de l'Agriculture.

Entre production et protection : impliquer une diversité d'acteurs

Dans l'introduction que Moquay, Barre, Baudry, Billaud, Décamps et Poux font de l'ouvrage *Raconter le paysage de la recherche* (Mougenot, 2011) issu de la première animation transversale du programme DIVA, les auteurs situent le programme DIVA dans le prolongement du comité pour l'Ecologie et la gestion du patrimoine naturel (EGPN), lui-même ancien comité Faune et Flore du Ministère de la protection de la nature et de l'Environnement. Ce Ministère a construit la notion d'Environnement comme un ensemble de problèmes (Charvolin, 2003), le comité EGPN⁷⁴ est un des lieux où le Ministère engage ces premiers programmes de recherche sur des sujets variés (les bocages, l'impact des pesticides, la déprise agricole, la biodiversité en zone de grandes cultures) et produit un ensemble de fascicules⁷⁵ dans l'optique de « connaître pour mieux gérer ». Le rapport sur les relations entre Agriculture et Biodiversité (Mermet et Poux, 1999) découle de cette dynamique et explicite une ambition d'intégration de la recherche scientifique et d'objectifs opérationnels tournés vers un renouvellement des politiques publiques. Les auteurs identifient plusieurs thèmes d'achoppement du débat⁷⁶ sur ces questions et font l'état des recherches scientifiques sur la question.

Ils décrivent trois perspectives de champs disciplinaires différents (écologie, agronomie et science de la société) qui recoupent, pour les deux premiers, des clivages administratifs et sociaux participant ainsi à une perspective d'affrontement entre sphère agricole et sphère de protection de la nature. Déplacer le front du débat nécessite de faire exister des espaces de débat et :

« [D]e constituer une communauté – ou au moins un réseau – de recherche dans lequel les trois champs scientifiques évoqués plus haut (biodiversité vue de l'écologie, vue de l'agriculture, vue de l'action publique) puissent fonctionner ensemble dans la durée de façon paritaire. » (Mermet et Poux, 1999, p iv)

Une telle suggestion est donc à l'origine du programme DIVA et des appels à proposition (2002-2007-2012) de recherche dont les axes thématiques rappellent les trois approches décrites. L'étude des « processus écologiques et agricoles » cohabite avec des approches

⁷⁴ Nous verrons d'ailleurs que le fonctionnement de DIVA hérite du comité.

⁷⁵ Je rappelle que ce sont ces fascicules que m'envoie Jacques Baudry, animateur scientifique du programme DIVA, à la suite de notre premier entretien.

⁷⁶ La définition de la biodiversité ou son usage rhétorique pour contourner les débats en est un, le degré d'incertitude des connaissances ou la prégnance d'une approche en termes de contrats locaux sont eux aussi des thématiques sur lesquelles le débat s'enlise.

possibles en termes de « représentation et de justification » propres aux sciences humaines et sociales, ou avec celles « d'élaboration, suivi et évaluation » dans une démarche d'accompagnement des politiques publiques.

La création de DIVA résonne également avec une perspective interdisciplinaire des politiques scientifiques comme en témoigne Jacques Lepart, Ingénieur de recherche au CEFE⁷⁷ lors d'un entretien exploratoire :

« Depuis les années 70 à peu près, il y a eu toute une série de programmes interdisciplinaires donc la grande option en terme de développement de la communauté des écologues ça a été l'interdisciplinarité, au niveau des financements Ministère de l'Environnement, DGRST⁷⁸, enfin tout ce genre de chose. Alors DIVA ça s'inscrit complètement là dedans. »

La montée des problématiques environnementales est accompagnée d'un gain d'intérêt pour des systèmes anthropisés dans lesquels les dimensions à prendre en considération sont nombreuses, d'où une organisation thématique et interdisciplinaire.

La première cause de perte de biodiversité est la dégradation des habitats (Le Roux et al., 2008) or, en 2010 l'occupation physique du territoire français est à 35% l'agriculture devant une occupation de 31% par les sols boisés⁷⁹. « Promouvoir la prise en compte par les agriculteurs et leurs partenaires de la biodiversité dans les démarches territoriales » est d'ailleurs le premier axe stratégique du plan d'action agriculture 2008-2010 de la *Stratégie Nationale de la Biodiversité*. La thématique « Agriculture et Biodiversité » est relativement centrale dans les stratégies pour la biodiversité, elle va d'ailleurs être l'objet d'une expertise collective intitulée « Valoriser les synergies » rendue en juillet 2008 (Le Roux et al., 2008) ; à cette occasion, un colloque scientifique international est organisé et destiné aux décideurs. La présence de DIVA y est plutôt discrète mais c'est pour moi une occasion de discussion avec Jacques Baudry, impliqué dans l'expertise, et Alain Peeters, président du comité scientifique de DIVA.

Cette expertise collective résume les relations agriculture et biodiversité selon trois perspectives que je rapporte ici fidèlement :

- une logique qui privilégie la protection des milieux à haute valeur écologique, logique qui prône une spécialisation des territoires : exclue d'une partie de ceux-ci,

⁷⁷ Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, à Montpellier.

⁷⁸ Direction générale de la recherche scientifique et technique.

⁷⁹ Source Insee, Occupation physique du territoire en 2010, www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=NATTEF01337&page=graph

l'agriculture peut en contrepartie intensifier sa production (...) Cette conception sous-entend un antagonisme entre biodiversité et agriculture (...)

- une logique de conservation de la biodiversité remarquable et ordinaire dans les espaces agricoles, logique qui cherche à promouvoir des pratiques agricoles qui limitent les impacts sur la biodiversité et soient acceptables pour les agriculteurs. Il s'agit de gérer une cohabitation, et de négocier des compromis (...)
- une logique de meilleure intégration de la biodiversité dans les processus de production agricole qui tente, non seulement de limiter les impacts de cette dernière sur la biodiversité, mais aussi de mieux utiliser la biodiversité pour les activités productives. Cette troisième approche, qui associe une vision de protection et une vision 'utilitariste' de la biodiversité, fait le pari que des synergies entre biodiversité et agriculture peuvent être valorisées et développées. (...) (p 104, c'est moi qui souligne)

En reprenant le terme de synergie dans le titre de l'expertise, même si cette dernière se veut un état des lieux objectif, l'expertise se positionne plutôt dans la troisième logique. Elle présente d'ailleurs les rapports agriculture et biodiversité sous un jour positif en positionnant sur un même plan les effets positifs et négatifs de l'agriculture sur la biodiversité, sous l'intitulé « des effets forts confirmés », tout en revenant sur le risque que représente la simplification des paysages. Dans une telle logique, il n'est pas question de compromis puisque les activités productives sont présentées comme point de synergie : c'est une vision qui prend peu en compte les divergences d'intérêts entre les différents acteurs en jeu et minimise la re-conceptualisation des activités en question pour être effectivement synergétiques. Par rapport à ces différents positionnements le programme DIVA ne prend pas une position très arrêtée, bien qu'il parte des enjeux de préservation de la biodiversité. L'appel à projets de 2007 de DIVA « vise à susciter des recherches contribuant à définir et/ou mettre en œuvre des actions publiques qui répondent aux enjeux de préservation et de prise en compte de la biodiversité dans l'évolution de l'agriculture ». Si le Ministère de l'Agriculture siège au comité d'orientation, le programme est porté par le Ministère de l'Ecologie financeur et dont le seul logo figure sur les textes des appels à projets. D'ailleurs le premier appel à proposition de recherche (2001-2002) s'ouvre sur une description du contexte de l'appel inscrit dans les missions du Ministère de l'Ecologie :

« La gestion et la préservation de la biodiversité – entendue comme le maintien d'une diversité de gènes, d'espèces, d'écosystèmes et de paysages – est une mission centrale du Ministère en charge de l'environnement. »

On remarquera au passage l'importance de la diversité des paysages énoncée dans cet extrait. Cette thématique est donc particulièrement centrale dans les débats sur les conceptions et la place de la nature dans nos sociétés (Blandin, 2009 ; Raffin, 2005). Si la notion de biodiversité constitue un levier potentiel pour étendre l'approche de protection de la nature, interroger l'interface agriculture et biodiversité témoigne de l'évolution du rapport aux territoires. Lepart et Marty (2006) décrivent le passage d'une politique en termes de réserves de nature à celle d'une gestion de la biodiversité dans les territoires français. S'inscrivant dans l'optique d'un développement durable, la question de la biodiversité ouvre la possibilité d'une mobilisation d'un large panel d'acteurs scientifiques, politiques et professionnels (du secteur agricole ou de la gestion de l'environnement). Les axes de recherche de DIVA 2 mettent ainsi l'accent sur la dimension territoriale :

- Stratégie territoriale et biodiversité
- Interdépendance système de production et biodiversité (sur un territoire donné)
- Interaction entre politiques, économies, dynamiques sociales et maintien de la biodiversité

Le texte de l'appel à projets présente 14 occurrences du terme « territoire » ou « territorial » ; constituant ainsi l'unité par excellence d'étude de ces questions, voire un opérateur souhaité de neutralisation des tensions entre différentes approches.

Le programme DIVA émerge d'une réflexion explicite sur les différentes conceptions des relations Agriculture, Biodiversité et Action publique. Son positionnement, s'il n'est pas partisan d'un type de relation (antagoniste, cohabitation ou synergie), s'articule néanmoins au cadre des missions du Ministère de l'Ecologie. Pour comprendre et intégrer les différents enjeux, c'est alors la dimension territoriale qui est mise en avant.

L'organisation en deux instances et lieux de débats

Un premier programme DIVA 1 est lancé sur quatre ans et un deuxième appel à proposition lui fait suite en 2007. Ce deuxième appel mobilise pour partie un même ensemble d'acteurs (comité scientifique, comité d'orientation et six équipes de recherche commune) qui se rencontrent notamment lors de séminaires annuels. L'appel à proposition 2007 énonce une caractéristique du programme :

« Dans le contexte des divers programmes relatifs à la biodiversité, DIVA se distingue par **son lien explicite à l'action publique** et ses apports aux politiques menées aux niveaux internationaux, européens, nationaux et régionaux. » (Souligné dans le texte)

Ce lien s'organise notamment par l'existence de deux instances le comité scientifique et le comité d'orientation du programme. Ces derniers permettent de mobiliser des acteurs politiques autour de la production de connaissance tout en maintenant des frontières entre les choix scientifiques et politiques. Si les membres des deux comités et les équipes se rencontrent lors de séminaires annuels organisés pendant trois jours sur le terrain d'une des équipes, des rapports permettent idéalement la transmission des connaissances scientifiques aux mains des acteurs politiques.

Cette frontière entre science et politique n'est pas conçue de manière homogène par les différents membres du programme : si le site Internet du programme le présente comme le moyen de « déboucher sur des références pouvant apporter une aide à la décision et à la mise en œuvre d'action publique », de son côté, le président du comité scientifique, Alain Peeters, prône un lien beaucoup plus direct. Il encourage par exemple, à l'occasion d'un séminaire mi-parcours, les équipes à faire des quasi-prescriptions par le biais des rapports :

« Et je voudrais insister sur le fait que dans vos rapports, il est très important que vous puissiez transformer vos résultats scientifiques en recommandations politiques, les plus claires possibles. Il y a aussi une courroie de transmission importante dans DIVA c'est qu'on a un comité d'organisation qui est aussi un comité d'orientation puisque DIVA est conçue dès le départ pour transformer des résultats scientifiques en éléments intéressants pour les décideurs. Ce comité d'organisation est aussi un comité d'écoute puisque les décideurs des Ministères lisent les rapports, participent au séminaire, bon ce séminaire-ci est un petit peu transitoire de ce point de vue là, mais il y a toujours eu, dans les séminaires DIVA, une participation importante de décideurs. »

En effet, ce professeur d'agronomie dirige lui-même un bureau de consultance sur les questions environnement, agronomie et développement durable ; il est présenté comme ayant joué « un rôle déterminant dans la transposition en Wallonie des législations européennes concernant l'environnement en agriculture ». Ces différentes conceptions du lien entre la recherche scientifique et l'action publique sont d'ailleurs mise en débat au sein de l'action transversale, sans que nous (Aline Cattan et moi-même) trouvions l'occasion de faire un entretien avec Alain Peeters pourtant très intéressé par le sujet mais géographiquement éloigné.

Le lien à l'action publique est d'abord incarné par le rapport des recherches avec le comité d'orientation ; ce dernier assure le lancement des appels à proposition, le suivi et évaluation des projets, voire leurs valorisations. L'implication des membres d'un tel comité est difficile à stabiliser : le programme DIVA n'est pas une priorité pour les fonctionnaires des Ministères

qui ne sont pas engagés nommément dans le suivi du programme. Ainsi, lors d'un trajet pour se rendre au séminaire de la Bourboule, un fonctionnaire du Ministère de l'Ecologie m'explique sa présence par sa place dans la hiérarchie tout en m'avouant la faible motivation de ses collègues et son propre scepticisme quant à la collecte d'informations utiles pour l'aide à la décision. Contrairement à la commission scientifique dont l'effectif est précis et les chercheurs individuellement nommés, le comité d'orientation ne désigne que des organismes dont la personne représentante peut varier :

<p>Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement Commissariat Général au Développement Durable, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de La Mer Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage Service d'Etudes sur les Transports, les Routes et leurs Aménagements Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement Collège des DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)</p> <p>Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p>	<p>Organismes : France Nature Environnement Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité Forêt privée française Office National des Forêts, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels Parcs Nationaux de France Fédération des Parcs Naturels Régionaux</p>
--	---

Tableau 10 : composition du conseil d'orientation de DIVA extrait du dossier de presse du 5 avril 2011.

Ce comité d'orientation a d'ailleurs évolué au cours de DIVA 2, et au colloque de restitution, beaucoup de nouveaux membres sont présents et particulièrement intéressés par la trame verte et bleue, sujet du troisième appel à projets (2011-2012). Le poste vacant de chargé de mission du Ministère de l'Ecologie participe à une difficile mobilisation d'un comité d'orientation stable.

La perspective de gestion de la biodiversité au niveau territorial dans laquelle se place le programme DIVA encourage la mise en place de partenariats locaux ; ce qui est considéré également comme un lien privilégié à l'action publique. Le caractère opérationnel et

transférable des résultats est un critère de sélection explicite dans l'appel à proposition de recherche. Dans six des dix projets, des partenaires locaux, principalement des parcs naturels régionaux mais aussi des agriculteurs, sont associés dès l'élaboration du projet. Producteurs de données, les gestionnaires de parcs, de conservatoires ou de structures associatives quittent leur statut de « travailleurs invisibles » pour prendre une place de partenaire et contribuent à constituer de nouveaux collectifs de travail (Mauz et Granjou, 2011).

La répartition géographique et la représentation de différents agro-écosystèmes (Tableau 11) sont très variables et, sans constituer un critère de sélection explicite, sont néanmoins une spécificité du programme dont l'originalité :

« [T]ient à la grande diversité de situations géographiques (Bretagne, Poitou-Charentes, Lorraine, région méditerranée...) et paysagères étudiées (plaines céréalières, moyenne montagne, bocages, étangs, vignobles...), mais aussi à la mutualisation des compétences. » (Dossier de presse, avril, 2011)

D'ailleurs, lors de l'animation transversale, un chercheur affirme avoir pris en compte une telle répartition dans le choix d'une collaboration avec une autre équipe de recherche :

« Si on présentait deux programmes pour la région (...), il n'y en aurait eu forcément qu'un seul qui passait et donc on les a mis ensemble mais ils sont relativement différents quand même. »

En effet, le site Internet de DIVA présente les projets selon une répartition sur une carte du territoire national et les séminaires mi-parcours se déroulent eux-mêmes sur le terrain d'une des équipes, décentrant de Paris. Ceci constitue une contrainte supplémentaire pour mobiliser les administratifs : le séminaire à la Bouboule en Auvergne constitue un long trajet depuis Paris, d'ailleurs seul un membre du comité d'orientation restera pour la sortie de terrain. Cependant un tel déplacement et la sortie de terrain associée amplifie la satisfaction d'aller voir sur le terrain, comme me le confiera un fonctionnaire de la Commission Européenne lors du Colloque de restitution.

De nouveau, c'est le territoire même des recherches qui constitue l'espace du dialogue entre les équipes, les membres du comité scientifique et les membres du comité de pilotage. Ces derniers restent difficiles à mobiliser, ils ne sont pas désignés de manière nominative et peuvent donc changer au cours des quatre années.

Un espace faiblement concurrentiel et politiquement important

Le budget pour DIVA 2 s'élève à 1,4 millions d'euros répartis sur les dix projets pour quatre ans. Ce budget est relativement faible si on le compare aux 9,5 millions d'euros⁸⁰ correspondant à la dotation que l'Agence Nationale de la Recherche attribue au programme « Agriculture et Développement Durable » pour trois projets de recherche. L'appel à proposition DIVA propose un petit financement, la fourchette va de 80 000⁸¹ à 152 000 euros avec une moyenne de 108 505 euros par projet, qui n'est pas support à l'embauche de personnel ; les équipes sont, pour la plupart, co-financées par les partenaires. Pour avoir un ordre de comparaison, l'Agence Nationale de la Recherche finance, pour l'appel à proposition de recherche Biodiversité de 2006, les projets en moyenne à hauteur de 723 000 euros, c'est-à-dire environ six fois plus. Par contre, le taux de sélection est bien plus élevé dans DIVA puisque 50% des projets reçus sont financés, par rapport à 25% des projets ANR en 2006, ou à 15% des projets ANR Biodiversité en 2006.

	Bretagnolle	Burel	Angeon/Caron	Pain	Plantureux/De Sainte Marie	Sarrazin	Poux	Napoléone/Lepart	Mauz/Doré	Wezel/Val lod
Budget	de 80 000 à 152 000									
Pers	28 pers	51 pers	9 pers	6 pers	17 pers	5 pers	6 pers	21 pers	2 pers	10 pers
Part.	ONCFS	Projet de PNR du golfe du Morbihan ; PNR marais du Cotentin et du bessin ; fédération des PNR ; région Bretagne, DREAL			fédération des parcs, PNR des Bauges, PNR haut-jura, PNR Vercors, Ministère de l'agriculture	PN Cévennes, LPO	PNR Lorraine	Conservatoire d'espace naturel, Chambre d'agriculture	ONCFS, direction des parcs naturels	Agence de l'eau, Pôle d'expérimentation et de progrès
Région	Poitou-Charente	Bretagne	Auvergne	Pays-De-La-Loire		Languedoc-Rousillon Cévennes	Lorraine	Région PACA et Languedoc-Rousillon		Rhones-Alpes Dombes
Politique publique	Natura 2000	trame verte et bleue	AOC	AOC	Mesure Agri-Environnementale à obligation de résultat	gestion des populations de vautour	proposition de concept intégrateur	gestion des espaces dans une région	politique de gestion du Loup	directive cadre sur l'eau
Agro-écosystème concerné	Plaine céréalière	Zone bocagère	Prairie, Moyenne Montagne	Vignoble	Prairie	Moyenne Montagne	Prairie	Causses	Moyenne et haute montagne	Etang
terrain	local, Zone Atelier	local, Zone Atelier	local	local	divisé	décentré	décentré	divisé	divisé	local

Tableau 11. Diversité des dix projets DIVA

La diversité des projets de DIVA 2 est également visible dans la taille des équipes, l'importance variable des partenaires, les objets de politiques publiques et les territoires concernés (tableau 11). Néanmoins les projets sont marqués par leurs ancrages territoriaux : la

⁸⁰ Dotation elle-même faible dans l'ensemble des montants financiers alloués par l'ANR à différents secteurs de recherche en 2006 (tableau 3, chapitre 1)

⁸¹ Seul un projet est financé à la hauteur de 16 000 euros.

plupart ont des terrains locaux, c'est-à-dire dans la zone dans laquelle sont implantés leurs organismes de recherche. Le terme de « divisé » signifie que l'étude se place à une échelle nationale ce qui implique une articulation de différents terrains mais correspond souvent à une articulation d'équipes elles-mêmes impliquées localement. Dans deux cas seulement, le terrain de recherche est décentré par rapport au lieu de travail des chercheurs, en l'occurrence, parisiens. Les problématiques sont également assez hétérogènes :

Equipe Plantureux/De Sainte Marie :

Conception et appropriation de MAE à obligation de résultat sur les surfaces herbagères : Comment concilier pertinence écologique et agricole dans l'action publique en faveur de la biodiversité.

Equipe Poux :

Le Saltus comme vecteur d'intégration de la biodiversité dans l'action publique agricole - Le cas du PNR de Lorraine

Equipe Wezel/Vallod :

Influence des pratiques agropiscicoles sur la biodiversité des étangs de la Dombes (Ain, France) en vue d'une valorisation de produits du terroir

Equipe Burel :

Continuités écologiques et politiques publiques (DIVA-corridors)

Equipe Bretegnolle :

Indicateurs de l'efficacité de NATURA 2000 : application à un réseau de Zones de Protection Spéciale en agriculture intensive

Equipe Napoleone/Lepart :

Biodiversité, Mutations agricoles et dynamique des paysages méditerranéens sous influence urbaine (Bio-2M).

Equipe Doré/Mauz :

Construction de l'action publique environnementale : le cas de la mise en gestion des populations de loups en France.

Equipe Sarrazin :

Modélisation multi-agents des interactions entre agropastoralisme et rapaces nécrophages

Equipe Angeon/Caron :

La biodiversité comme nouveau référentiel de justification des Indications Géographiques : l'exemple de deux AOC fromagères du Massif Central

Equipe Pain :

Biodiversité et territoire viticole : étude des interactions entre viticulture et biodiversité dans le cadre d'une initiative locale à l'échelle d'une AOC

Tableau 12. Les problématiques de dix projets DIVA.

Les projets s'intéressent aux interfaces Biodiversité-Agriculture-Action publique selon des focales disciplinaires souvent articulées au sein d'un même projet. L'écologie et l'agronomie sont les disciplines les plus représentées, mais les sciences de la société (la géographie, le droit, la sociologie, l'ethnologie, les sciences politiques ou l'économie) sont également très présentes. Une telle hétérogénéité a, selon James professeur en écologie, des effets sur l'ambiance des séminaires :

« Comme on arrive d'horizons très divers, probablement que les visions qu'on a des uns et des autres, la hiérarchie telle qu'elle nous semble explicite, tacite, territorialisée etc., on les perçoit moins chez les autres, il faut qu'un collègue dise « c'est untel qui est... » pour que l'on sache que c'est un pont dans son domaine. »

Si les rapports hiérarchiques sont peu perceptibles, la concurrence pour la publication entre les équipes de chaque projet est assez faible : sur les 56 revues dans lesquelles publient les équipes DIVA, dix d'entre elles (soit 18%) sont communes à plusieurs équipes et seulement quatre sont communes à plus de deux équipes.

Revue	Projet ayant publié, soumis ou prévoyant de publier dans cette revue
Agronomy for Sustainable Development	2
Agriculture, Ecosystem & Environment	5
Basic and Applied Ecology	2
Ecological Modelling	2
Journal of Applied Ecology	2
Journal of Sustainable Agriculture	3
Nature Science Société	4
Fourrages	5
Le Courrier de l'Environnement	2
Espaces naturels	2

Tableau 13. Liste des revues dans lesquelles plusieurs équipes DIVA ont publié.

Dans cette liste, six titres sont des revues internationales avec facteur d'impact. Parmi les revues d'écologie se trouvent trois titres particulièrement pertinents pour l'étude de l'interface entre l'agriculture et les questions environnementales. Les quatre autres sont des revues françaises ayant des publics hétérogènes.

Nature Science Société s'adresse aux chercheurs travaillant selon différents angles disciplinaires sur le rapport à la nature, l'interdisciplinarité est mise à l'honneur notamment autour de l'écologie, de l'agronomie et de la sociologie dont sont issus les trois directeurs en chef⁸² de la revue. De même, *Fourrage* est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère (AFPF) qui se veut ouverte à un large public : « Chercheurs, expérimentateurs, enseignants, agents du développement, techniciens, commerciaux, agriculteurs, étudiants...s'y retrouvent sur un plan de stricte égalité. »⁸³. Il sera d'ailleurs évoqué de proposer à cette revue un dossier à partir des travaux de DIVA. C'est également le

⁸² Jean-Paul Billaud, Sociologue (impliqué dans le conseil scientifique de DIVA) ; Bernard Hubert, écologue et Daniel Terrasson, agronome.

⁸³ Site Internet de l'Association, consulté le 7-01-2012. <http://www.inra.fr/internet/Hebergement/AFPF/>

cas du *Courrier de l'environnement* de l'INRA destiné à des professionnels du secteur agricole, des membres des Ministères, des chercheurs ainsi que des journalistes. *Espaces Naturels* est, quant à lui, dédié aux professionnels de la protection de la nature et vise un « transfert » de connaissances des chercheurs aux gestionnaires. Ainsi, ces trois dernières publications présentent des enjeux en termes de communication des connaissances à des professionnels du secteur agricole ou environnemental, voire à un public plus large auquel les chercheurs n'ont pas accès à travers les revues scientifiques internationales. Si la reconnaissance du travail scientifique s'acquière pour les chercheurs des projets DIVA dans des espaces éditoriaux spécifiques, les enjeux politiques d'une communication des recherches scientifiques et de définition des enjeux autour de la thématique Agriculture et Biodiversité sont bien présents au sein du programme.

Le programme DIVA alloue des sommes relativement faibles aux équipes qui sont souvent cofinancées par les partenaires et n'embauchent pas sur ces crédits. De même, DIVA ne met pas particulièrement l'accent sur les publications dans des revues internationales mais incite au contraire à une publication en français et notamment dans des revues dites de « transfert ».

Faire groupe mais sur quelles bases ?

Dans leur rapport sur l'interface Agriculture et Biodiversité, Mermet et Poux affirment que « créer et animer le débat scientifique sur agriculture et biodiversité est un objectif prioritaire des actions scientifiques en la matière. » (p 105). Lancer un appel à proposition sur des thématiques identifiées comme prioritaires n'est alors pas la seule modalité d'action des animateurs du programme :

« L'acquisition d'une culture commune

Pour créer une dynamique de groupe, renforcer l'adéquation entre les projets de recherche et les besoins des gestionnaires, s'accorder sur des actions concrètes et préparer le transfert des résultats, des outils communs ont été mis en place et trois séminaires sur les sites de recherches ont été organisés par les instances du programme : à Montpellier en avril 2003, à Chizé en mai 2004 et à Aussois en juin 2005. Des animations transversales, l'une sur la réflexivité, menée par rencontres et histoires successives sous la responsabilité de C. Mougenot, l'autre sur les aspects juridiques, organisée sous forme de session de formation et de discussions sous la responsabilité de S. Maljean-Dubois, ont contribué à enrichir le travail de recherche proprement dit. La réflexion a également été étendue, avec la participation des équipes de recherche à différents colloques (IALE World Congress, Darwin 2003 - AFPF 2004 – UNESCO-2005, Académie d'agriculture, Fédération des

parcs, IFB, 2005). » (Extrait de DIVA 1 en bref)

L'animation transversale « Sommes-nous réflexifs ? » menée par Catherine Mougenot a instauré un espace de discussion particulièrement riche : à l'occasion d'une trentaine de réunions, environ cinquante chercheurs et membres des comités scientifique et d'orientation, ont pu discuter et débattre de sujets divers choisis par le groupe. Son travail sur DIVA 1 permet d'explorer quelques thématiques sur lesquelles se retrouvent les membres du programme dont une partie est également présente à DIVA 2. Le parti pris de Mougenot est d'assembler *a posteriori* les récits de ces interlocuteurs autour de quatre grands thèmes : la biodiversité, le terrain, l'interdisciplinarité et l'action.

Comme découverte liée à l'enfance, histoire, rencontre, objet ou action, le thème de la biodiversité autorise les membres du programme à en parler selon des registres plus ou moins familiers. Cette « notion valise » donne lieu à l'expression de souvenirs liés à un rapport sensible à des éléments de nature aussi bien qu'à des témoignages sur l'histoire du champ de la protection de la nature, des collaborations scientifiques tissées autour de ce sujet ou des nouvelles occasions d'orientation qu'offrent cette notion. Un tel partage, et son récit par Catherine Mougenot, participe alors d'une reconnaissance collective des différents registres autour de la biodiversité et de leurs usages circonstanciés. Cependant, peut-on parler de la « diversité génétique » selon des termes familiers ? En d'autres termes, les choix des registres narratifs des membres du programme n'ont-ils pas à voir avec la diversité des animaux, plantes ou paysages auxquels ils se réfèrent ? En ce sens n'est-il pas intéressant de mettre ces récits en rapport avec la variété des sujets de recherche et surtout avec leurs choix ?

L'espace de discussion instauré par l'animation transversale est investi par les chercheurs pour évoquer leur attachement aux terrains sur lesquels ils travaillent. Lien sensible, « le terrain peut être un format pour la pensée ou pour l'action » (p 57) c'est-à-dire un espace qui marque la trajectoire de recherche et la façon de déployer les dimensions à prendre en considération pour analyser et agir sur un système. Interpellés par des situations ou des acteurs liés au terrain, les chercheurs ont un rapport à la recherche foisonnant de problématiques relationnelles, scientifiques, politiques etc. Ainsi le rapport au terrain, difficilement partageable, explicite les relations du chercheur avec ses interlocuteurs ainsi que les situations de communication dans lesquelles il évolue. Nous verrons que le programme DIVA donne une place toute particulière à ce rapport au terrain. Ce dernier devient alors partageable non plus sur le mode du récit mais de l'expérience par les sorties de terrain (partie II).

La question de l'interdisciplinarité, notamment entre les trois perspectives déjà évoquées, est structurante pour le collectif DIVA. Si tous les chercheurs ne partagent pas des pratiques communes autour de l'interdisciplinarité, ils partagent un intérêt pour d'autres regards disciplinaires, pour l'articulation de ces derniers et l'expérimentation associée. Les chercheurs, par l'intermédiaire de Catherine, placent cette question de l'interdisciplinarité sous le sceau de la relation, de la rencontre ; ainsi le partage prend la forme de mise à l'épreuve de questions et de relations (p 93). A cet égard, les projets de DIVA II semblent particulièrement hybrides.

C'est la dernière thématique traitée par Catherine Mougenot du lien à l'action, et notamment du lien à l'action publique, telle qu'elle se déclinera sous forme de table ronde au séminaire de la Bourboule, qui sera le socle d'une interrogation collective et d'une nouvelle animation transversale.

L'expérience de l'animation transversale vécue par une partie des membres du programme (5 équipes, les membres du conseil scientifique et les membres du comité de pilotage) semble avoir créé une place pour une médiation par la réflexivité, et ouvert la possibilité d'un collectif dont Aline Cattan se saisit lors d'une table ronde. Cette forme d'animation est évoquée par une chercheuse, Maud, lorsque l'on interroge sur la spécificité du cadre du programme DIVA.

« Aline : je pousse un tout petit peu, un projet ANR ou un truc comme ça ne vous permet pas de proposer le même type de projet ?

Maud : Excuse-moi, mais ta question m'évoque une blague.

Aline : Vas-y ! C'est bien... d'autant plus.

Maud : Excuse-moi... mais pour la qualité de ces animations scientifiques transversales bien sûr ! (Rires). Non, mais trêve de plaisanteries, ce n'est pas totalement faux, il me semble que le programme DIVA a institué une forme d'animation scientifique que effectivement le projet ANR essaye de faire aujourd'hui, mais il me semble que le programme DIVA est assez pionnier de ce côté-là. »

L'animation transversale est une modalité connue par une partie des membres du programme à même d'être mobilisée pour une interrogation collective qui en l'occurrence se centrera sur l'intérêt du lien à l'action publique.

Le dialogue entre différentes perspectives des relations entre Agriculture, Biodiversité et Action publique du programme DIVA se fonde particulièrement sur la dimension du territoire aussi bien en termes de problématique (axe de recherche) que de logistique. En effet, les

différents membres du programme, organisés classiquement selon différents comités, se retrouvent sur le terrain des équipes de recherche.

Par ailleurs, les projets sont très hétérogènes ; la faible compétition pour des sommes allouées (faibles également), place les enjeux au niveau du transfert de connaissance. Le faire collectif se cristallise alors sur la dimension du lien à l'action publique et la forme de l'animation transversale, déjà expérimentée par une partie des membres du programme, est à ce moment mobilisée pour l'interroger.

Conclusion du Chapitre II

L'entrée en tant que doctorante en sciences de l'information et de la communication dans les projets Inbioprocess et DIVA sont facilitées par le fait qu'une partie des chercheurs que l'interface avec les destinataires de la recherche (gestionnaires, décideurs) fait *enjeu*, ou fait *problème*.

Dans Inbioprocess, l'*enjeu* est de constituer une figure du destinataire qui réponde aux exigences institutionnelles : investir la catégorie de recherche finalisée. Cependant, le collectif se distingue spécifiquement par le choix d'un milieu, la zone hyporhéique, et d'une approche en termes de processus, d'où des méthodes expérimentales et *in situ*.

DIVA constitue spécifiquement le rapport à l'action publique comme sujet de discussion ou *problème* collectif. La question de l'interface résonne particulièrement pour les initiateurs du programme pour qui il s'agit de faire dialoguer des perspectives et des cultures différentes. Aussi le programme attribue des places, au sein du comité d'orientation ou au sein des projets en tant que partenaires, et élabore des médiations originales comme les séminaires annuels ou les animations transversales.

Les contrastes en termes d'hétérogénéité d'acteurs, d'échelles, de budgets (pour embaucher ou non du personnel) et de thématiques de ces deux terrains sont alors saisissables par les places et statuts (selon des dynamiques centrifuges et centripètes), que m'attribuent mes interlocuteurs. Le récit de ces expériences témoigne en effet de processus assez précoce de *constitution de public* dans le cas d'Inbioprocess, ce qui résonne avec le besoin d'élaboration d'une figure du destinataire, et, dans le cas de DIVA, d'une volonté de *faire collectif* autour d'une thématique complexe.